

Tour d'Erdre et Gesvres

Elite Nationale

1^{er} Tour Erdre et Gesvres
2023

CASSON

18 juin 2023

Elites - Open 1

149 kms

Guide Technique



U.S.S.H

Union Sportive St Herblain Cyclisme



Alcyon 2023



Avec le soutien de



de nos partenaires maillots



COMBATIVITE



Héric

VAINQUEUR EPREUVE

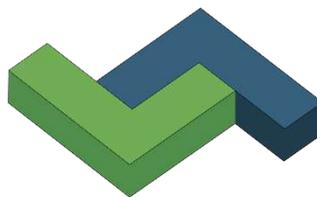
SUPER 

La Belle Etoile

MEILLEUR GRIMPEUR



POINTS CHAUDS



GROUPE

LANDAIS

Constructeur d'avenir

MEILLEUR JEUNE



GRANULATS

CASSON

OPEN 1



ATLANTIQUE
OUVERTURES

Fabricant-poseur de vos projets

MEILLEURE EQUIPE



KM 44

ainsi que



GÉNÉRAL AUTOMOBILE

NANTES | GUÉRANDE

pour la mise à disposition des véhicules échelon course



Collège des arbitres

Président Jury : Lilian PONIER
Arbitre n° 1 : Claude GODIN
Arbitre n° 2 : LE MAUF Steren
Juge à l'arrivée : Marie-Mélanie BRADANE-VERGER
Arbitre Moto : Marie-Rose TRIBALLIER

Organisation échelon course et divers

Directeur de l'épreuve et relations avec le jury : Pascal LAMOULINE (USSH) - 06 78 64 25 65
Speaker officiel podium : Yvan COLLINEAU
Moto Infos : Gérard LE CORRE
Moto Arbitre : MASC
Moto ardoisier : pilote Jean Claude DAVID / ardoisier
Moto Points chauds : pilote Lionel LECHAT /
Moto MG : Robert CORABOEUF / Rémi DAMOTTE
Voitures neutres : CD 44 et US SAINT HERBLAIN
Moto Presse : MASC
Liaisons radio : Patrick HALGAND
Gestion informatique : Pierrick DE LA VILLEMARQUE plvinfo@orange.fr
Chronométrage-Photo finish : VENDEE CHRONO FINISH

Sécurité et Service Médical

Responsable Sécurité : Sébastien DENIS (USSH) – 06 16 48 44 42
Escadron départemental Sécurité Routière : Gendarmerie (4)
Escorte motos sécurité : MASC (11)
Signaleurs fixes et mobiles (72)

Médecin course : Dr Joëlle GONZALES – 06 63 29 63 66
Ambulance 1 secouristes urgentistes : SANCOUCY
Ambulance 2 secouristes urgentistes : SANCOUCY

Opérations de départ

Responsable Permanence : William PICHAUD (USSH) – 07 70 26 13 91

10h30 : Ouverture de la permanence - Espace Triskell, rue des Ardilleaux CASSON

10h30 : Remise des dossards, plaques de cadre et transpondeurs, confirmation des partants

11h00 : Réunion des chauffeurs véhicules échelon course

11h30 : Réunion sécurité

12h00 : Réunion des Directeurs Sportifs

12h30 : Mise en place des véhicules échelon course

13h20 : Appel des coureurs

13h30 : Départ fictif

13h40 : Départ réel

Secours Urgence

Pompiers : 18

Centre de secours Nort sur Erdre : 02 40 72 20 06

SAMU : 15

CHR / CHU Nantes : 02 40 08 33 33

CH Chateaubriant (Urgences) : 02 40 55 88 01

Médecin épreuve : Dr Joëlle GONZALES – 06 63 29 63 66

Contacts épreuve

Robert LECOQ (Président US Saint Herblain Cyclisme) – 06 82 88 80 73

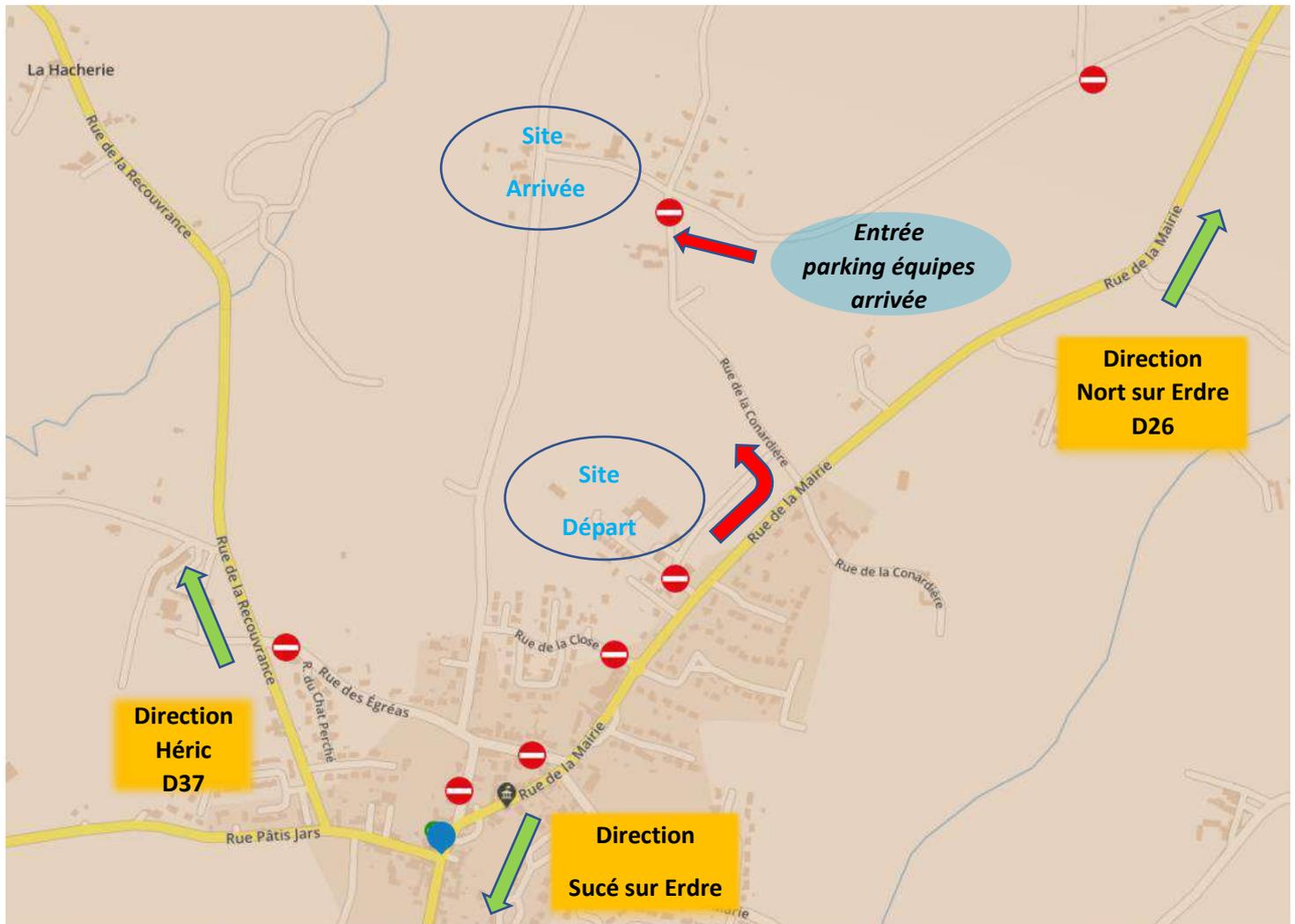
Pascal LAMOULINE (direction épreuve TEG) – 06 78 64 25 65

Sébastien DENIS (responsable sécurité épreuve) – 06 16 48 44 42

Jean Jacques DESCOUTURES (coordination parkings sites) – 06 21 62 63 71

Plan Casson

accès sites Départ et Arrivée



Site de départ Espace Triskell rue des ardilleaux

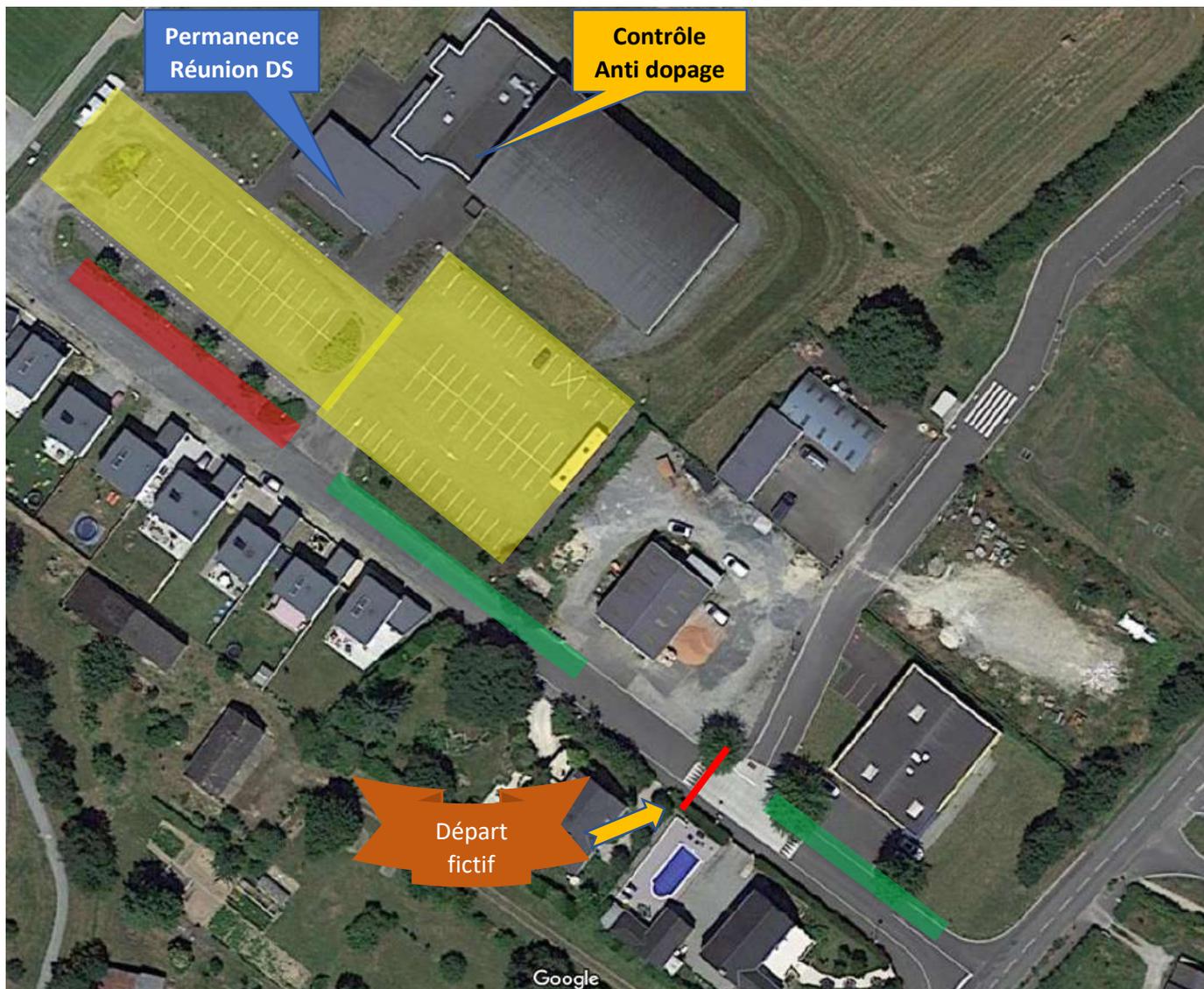
Site d'arrivée Les Moulins Neufs

 Accès site d'arrivée

Le sens interdit de la rue des ardilleaux ne s'applique que pour le retour des véhicules vers le site d'arrivée

Site de départ

Espace Triskell - rue des Ardilleaux



Parking Equipes



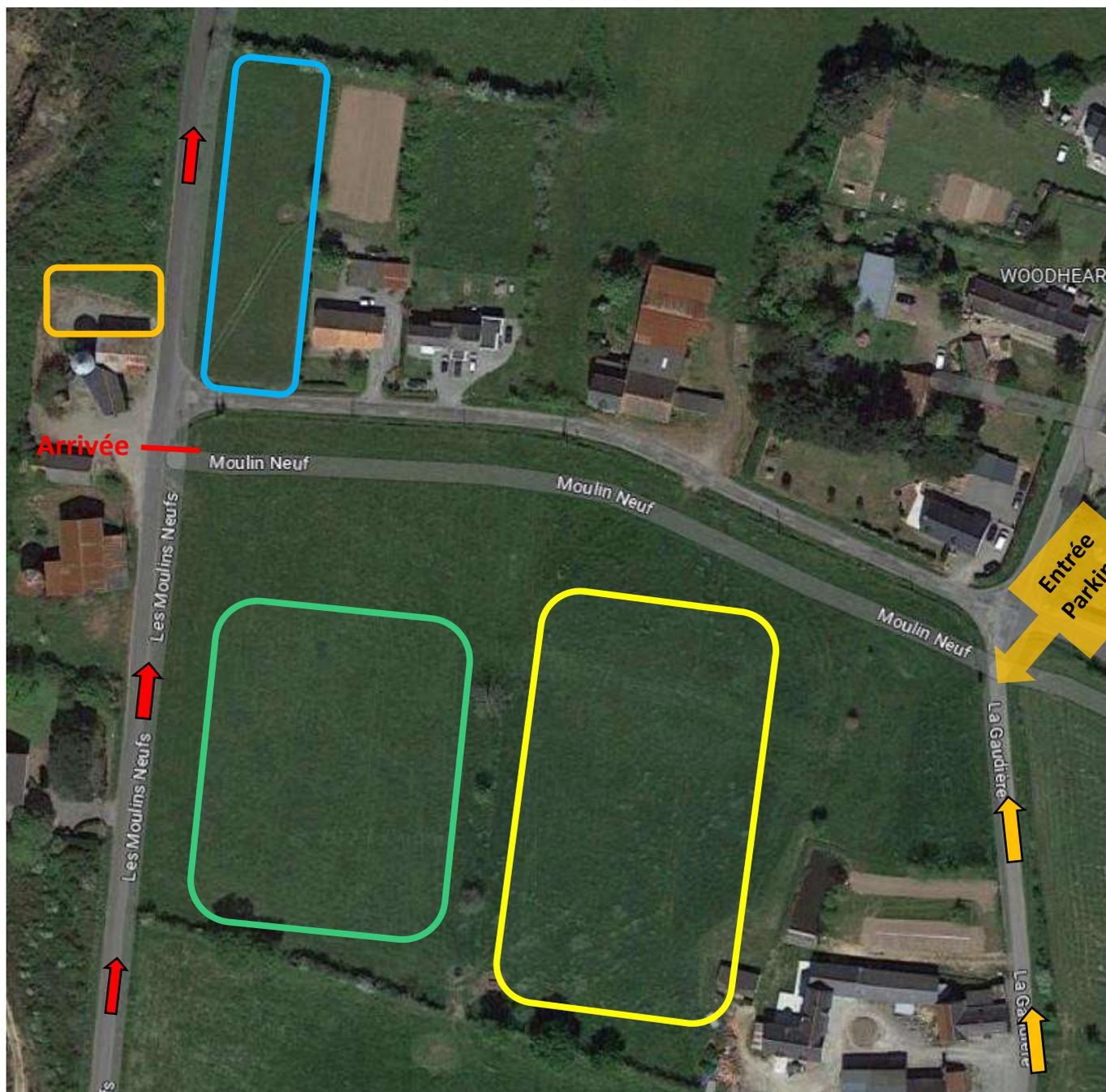
Parking Motos Escorte Sécurité



Véhicules échelon course

Plan du site Arrivée

Tour Erdre et Gesvres



- Parking motos (MASC + indépendants)
- Parking véhicules officiels Tour Erdre et Gesvres
- Parking véhicules équipes Tour Erdre et Gesvres
- Parking autres épreuves et public
- ➔ Sens de la course circuit final Tour Erdre et Gesvres
- ➔ Retour dérivation DS



REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Article 1 : Organisation

L'épreuve LE TOUR D'ERDRE ET GESVRES est organisée par l'Union Sportive de Saint Herblain Cyclisme, ayant son siège 28 rue Olympe de Gouges 44800 Saint Herblain, qui en assure également le contrôle technique. Elle se déroule suivant les modalités du règlement des épreuves FFC.

Article 2 : Type d'épreuve

L'épreuve est classée 1.12.1 et ouverte aux coureurs Elites et Open 1.

Article 3 : Participation – Engagement

L'épreuve est ouverte aux équipes de divisions nationales, de sélections régionales et départementales, de clubs et aux individuels.

Les engagements se font sur le site de la FFC via cycleweb.

Article 4 : Permanence – Vérification des licences

La permanence se tiendra le 18 juin, de 10h30 à 12h, à l'espace Triskell rue des Ardilleaux (44480) CASSON. Une seule personne par équipe (Directeur sportif) doit se présenter pour le contrôle des partants.

Un chèque de caution de 200 € sera demandé à chaque équipe (100 € pour les coureurs individuels), pour la remise des plaques, dossards et transpondeurs (retenue par transpondeur non restitué 70 €). Ceux-ci devront être restitués au podium d'arrivée en état d'origine.

La réunion des Directeurs Sportifs, en présence du collège des commissaires et du directeur de l'épreuve, se tiendra à 12h00 Espace Triskell.

Article 5 : Opérations de départ

L'appel des coureurs, ligne de départ, est prévu à 13h20 pour un départ fictif à 13h30 et départ réel à 13h40 au lieu dit La Pironnière.

Article 6 : Radio – Tour

Les informations course sont émises sur la fréquence 157.550.

Article 7 : Assistance technique neutre

Le service d'assistance technique neutre est assuré par deux véhicules, US Saint Herblain et CD 44. Des paires de roues seront demandées lors de la réunion des Directeurs Sportifs aux véhicules qui se verront attribués les numéros 1 à 10.

Article 8 : Modalités de ravitaillement

Le ravitaillement débutera au km 30 et sera autorisé jusqu'à 4 tours de l'arrivée.

Article 9 : Délais d'arrivée

Les coureurs présentant un retard supérieur à 10 mn, pendant le circuit en ligne, ainsi que les coureurs se présentant à l'entrée du circuit final avec un tour de retard seront mis hors course avec obligation de remettre leur dossard à la voiture balai. Le délai d'arrivée est fixé à 10 % du temps du vainqueur.

Article 10 : Classements

Les classements suivants seront établis :

Classement du Meilleur Grimpeur (maillot à pois)

Le classement s'obtiendra par l'addition des points attribués au sommet de chaque côte répertoriée.

La Bouvardière	: Km 46,4
Petit Tourmalet	: Km 56,8
Petit Tourmalet	: Km 66,6
Haut Rotis	: Km 76,2
Le Saz	: Km 82,3

Barème de points : 5, 3, 2 et 1 points.

Classement des Points Chauds (maillot vert)

Le classement s'obtiendra par l'addition des points attribués au passage de chaque sprint répertorié.

Le Lintin	: Km 18,9
Notre Dame des Landes	: Km 35,5
Treillères	: Km 73,7
Grandchamps des Fontaines	: Km 88,3
Casson (3 ^{ème} passage)	: Km 115,1

Barème de points : 5, 3, 2 et 1 points.

Pour chacun de ces deux classements le coureur ayant totalisé le plus grand nombre de points est déclaré vainqueur. En cas d'égalité il sera tenu compte du plus grand nombre de places de 1^{er} et en dernier lieu de la meilleure place à l'arrivée.

Classement meilleur Jeune (maillot blanc)

Ce classement sera attribué au 1^{er} U19-U20-U21 du classement d'arrivée.

Classement Open 1 (maillot violet)

Ce classement sera attribué au 1^{er} coureur Open 1 du classement d'arrivée.

Classement par Equipes (maillot bleu)

Ce classement s'effectuera par l'addition des places des trois premiers coureurs de chaque équipe. En cas d'égalité la meilleure place des coureurs pris en compte départagera les équipes.

Classement Kilomètre 44 (maillot jaune et bleu)

Ce classement sera attribué au coureur passant en tête sur la ligne de sprint située au Km 44,4.

Classement Combativité (maillot orange)

Ce classement sera attribué au coureur le plus combatif après délibération entre le collège des Arbitres et le directeur de l'épreuve.

Article 11 : Antidopage

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la dite épreuve. En cas de contrôle antidopage celui-ci s'effectuera à l'espace Triskell, rue des Ardilleaux 44000 Casson (suivre le fléchage mis en place).

Article 12 : Protocole

Les coureurs suivants doivent se présenter au protocole dans un délai maximum de 15 mn après l'arrivée.

Les trois premiers de l'épreuve

Les vainqueurs des classements MG et PC

Le meilleur Open 1,

Le meilleur jeune,

La meilleure équipe

Le vainqueur du Km 44

Le plus combatif

Article 13 : Développement durable

L'organisation rappelle à l'ensemble des participants (coureurs, directeurs sportifs, accompagnateurs) l'engagement pris dans le cadre de l'éco-responsabilité. Une zone déchets sera aménagée et signalée sur le circuit d'arrivée. Il en va de la responsabilité de chacun dans ses attitudes, avant, pendant et après l'épreuve de veiller à ne pas jeter papiers, emballages ou tous autres détritiques en dehors des emplacements ou installations prévus à cet effet.

Article 14 : Pénalités

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable

DOTATIONS

Classement de l'épreuve - grille FFC 1220/20 (1^{er} 260 €)

Classement Open 1 - grille FFC 138/5 (49 € - 34 € - 27 € - 17 € - 11 €)

Classement Meilleur Jeune - grille FFC 138/5 (49 € - 34 € - 27 € - 17 € - 11 €)

Classement Sprints Intermédiaires - 180/3 (100 € - 50 € - 30 €)

Classement Meilleur Grimpeur - 180/3 (100 € - 50 € - 30 €)

Classement par Equipes - 180/3 (100 € - 50 € - 30 €)

KM 44 (44 €)

Combativité (80 €)

Total dotations : 2 160 €

Remise maillots distinctifs en complément

Vainqueur (maillot jaune) : **Super U Héric**

Meilleur Grimpeur (maillot à pois) : **Super U La Belle Etoile**

Points Chauds (maillot vert) : **Tolerie conception Héric**

Meilleur Jeune (maillot blanc) : **Groupe Landais**

Open 1 (maillot violet) : **Granulats Casson**

Meilleure équipe (maillot bleu) : **Atlantique Ouvertures**

Combatif (maillot orange) : **Commune de Casson et Casson mon pays**

KM 44 (maillot jaune et bleu) : **Perrion**

Tour Erdre et Gesvres 2023

Kms parcourus	Direction		Reste à courir	Horaires passage		
				40 km/h	42 km/h	44 km/h
-5,00		Espace Triskell		13h30	13h30	13h30
-5,00		D26 - route de Nort sur Erdre				
-4,40		D26 - Rue Patis Jars				
-4,20		D 37 - rue de la recouvrance				
-3,90		Fictif rue des égréas				
-3,60		rue des moulins				
-2,60		Les moulins neufs				
-1,60		Le Coudrais				
-0,30		D 37 -La Pironnière				
0		Départ D37 - carrefour direction Bécassine	148,70	13h40	13h40	13h40
2,80		La Verdinière	145,90	14h04	14h04	14h04
3,20		D39 - direction Granchamps des Fontaines	145,50			
5,70		tourner à droite Toulifaut direction N 137 (Nantes - Rennes)	143,00			
8,70		route étroite longeant N 137 (Nantes Rennes)	140,00			
11,50		 Au Stop tourner à droite	137,20			
11,90		 rond point 2ème à droite direction Parc de l'Erette - Avenue de l'Erette	136,80			
12,10		 rond point à plat puis plots protection passage piétons	136,60			
14,60		La Bosse des Landes	134,10			
14,80		 ralentisseur	133,90			
15,20		 Croix Blot au Stop tout droit  lentisseurs prononcés avant et après	133,50			
16,00		 Le Doux au Stop tout droit  ralentisseurs prononcés avant et après	132,70			
17,10		direction Notre Dame Des Landes - avant D 16	131,60			
18,90		Sprint intermédiaire (PC)	129,80	14h08	14h07	14h06
20,00		 Ecluses	128,70			
20,50		 ralentisseur	128,20			
20,90		 Ecluses	127,80			

21,00		direction Breilvin	127,70						
22,10		C3 - direction Granchamps des Fontaines	126,60						
25,30		direction Chanais	123,40						
28,20		Au Stop direction Curette - D 537	120,50						
29,30		Curette	119,40	14h24	14h22	14h20			
29,60		rond point 1ère à droite direction La Paquelais - D 326	119,10						
29,70		ralentisseur	119,00						
31,70		direction Notre Dame Des Landes	117,00						
35,50		Sprint intermédiaire (PC)	113,20				14h33	14h31	14h28
35,50		Notre Dame des Landes	113,20	14h33	14h31	14h28			
36,60		ralentisseur	112,10						
36,70		au Stop tout droit rue des Chênes - traversée D42	112,00						
37,00		au Stop Mairie - direction Vigneux de Bretagne C 1	111,70						
39,10		Les Ardillières au Stop à gauche - D 281	109,60						
43,10		intersection D 281 - D42	105,60						
43,20		La Paquelais	105,50				14h45	14h42	14h39
43,20		ralentisseur - Ilot central - 2 ralentisseurs	105,50						
43,60		feu tricolore à gauche D 49 - direction Treillères	105,10						
44,40		Kilomètre 44	104,30				14h46	14h43	14h40
44,70		route de la Belle Etoile	104,00						
46,40		La Bouvardière - rue du Sillon	102,30				14h49	14h46	14h43
46,40			102,30						
46,50		au Stop direction La Paquelais - D42	102,20						
47,20		La Géraudière	101,50						
48,50			100,20						
49,00			99,70						
49,90		au Stop à gauche D 42 - direction La Paquelais	98,80						
51,50		La Paquelais	97,20				14h57	14h54	14h50
51,60		3 ralentisseurs	97,10						
52,20		feu tricolore à droite D 49 - direction Treillères	96,50						
54,00		La Guitonnais - rue de Guitonnais - direction la Madeleine - C 301	94,70						

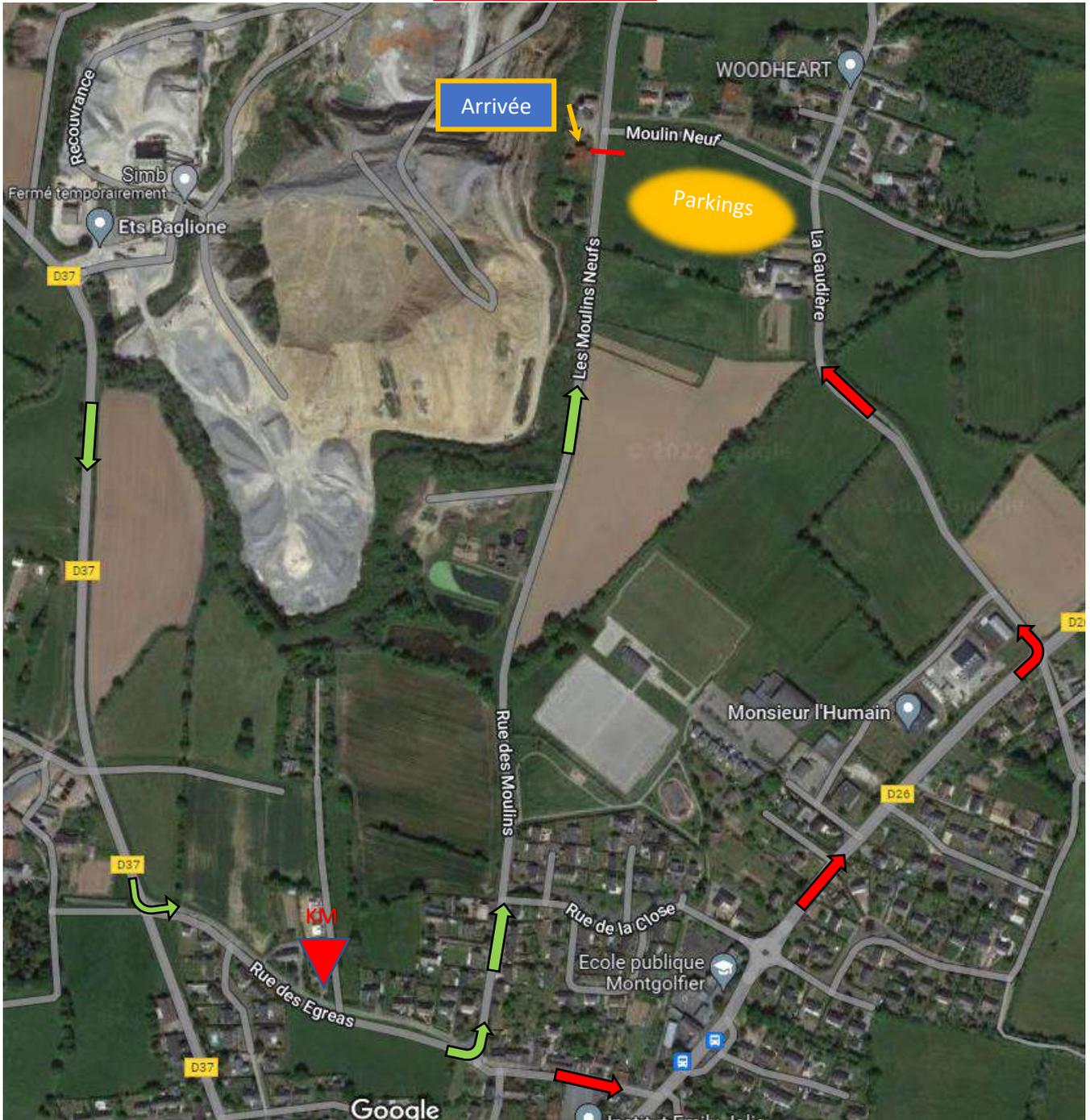
55,20		 Pont étroit bas descente courbe droite	93,50						
56,60		direction Mauvais tour	92,10						
56,80			91,90				15h05	15h01	14h57
57,70		direction La Primaudière	91,00						
58,10		La Primaudière	90,60						
60,70		 au Stop à droite D 42 - direction La Paquelais	88,00						
61,40		à droite La Bouvardière - rue du sillon	87,30						
63,10		à droite D 49 - direction Treillères	85,60						
63,90		La Guitonnais - rue de Guitonnais - direction la Madeleine - C 301	84,80						
65,10		 Pont étroit bas descente courbe droite	83,60						
66,50		direction Mauvais tour	82,20						
66,60			82,10	15h20	15h14	15h11			
67,50		direction Chambouin	81,20						
68,50		 Chambouin - rue du petit bois direction La Ménardais	80,20						
69,30		 3 ralentisseurs	79,40						
70,00		La Ménardais	78,70				15h25	15h20	15h15
70,00		 rue de Sautron - D 26	78,70						
70,30		 3 ralentisseurs	78,40						
70,80		 rue de Nantes - D 537	77,90						
71,00		 2 ilots centraux consécutifs	77,70						
72,60		Treillères	76,10				15h29	15h24	15h19
72,60		 ilot central - rester à droite changement direction immédiat	76,10						
72,70		rue de Malandre	76,00						
73,70		Sprint intermédiaire (PC)	75,00				15h31	15h25	15h21
73,80		 rue de la Rincais	74,90						
74,30		 rétrecissement - écluse gauche puis écluse droite 100 m	74,40						
76,20		niveau croisement arrêt de bus	72,50	15h34	15h29	15h24			
76,90		La Bretonnière - Fort Lévêque	71,80						
77,60		 traversée route de la Noë Violain	71,10						
78,90		La Cathelinère - chemin des closes	69,80						
79,50		 La Gergaudière - route de la Gergaudière	69,20						

80,00		 écluses	68,70						
82,30		niveau route à droite face au château	66,40	15h43	15h38	15h32			
82,80		 au Stop direction Treillières - D 39	65,90						
83,00		D39 - direction Granchamps des Fontaines	65,70						
84,80		La Brosse	63,90						
85,30		 2 écluses consécutives en 200 m	63,40						
85,90		 au Stop tout droit - traversée D 49	62,80						
87,20		Le Pérou	61,50						
88,30		Sprint intermédiaire (PC)	60,40				15h52	15h56	15h50
88,50		Grandchamps des Fontaines	60,20				15h52	15h56	15h50
88,60		 au rond point à gauche	60,10						
88,80		 ralentisseur	59,90						
89,00		 au rond point à gauche - direction Treillières - D 26	59,70						
90,40		route de la Rochère	58,30						
91,90		direction Sucé sur Erdre - D 49	56,80						
93,90		 La Mirais - Ecluse	54,80						
94,40		 Ecluse	54,30						
95,70		La Maillère - La Giquelière	53,00						
97,80		 Bel Air	50,90						
98,00		rue du Brouillais	50,70						
99,40		Direction Casson - D 37	49,30						
99,60		route des Fromentières	49,10						
100,40		direction La Demanchère	48,30						
101,50		direction Casson	47,20						
102,90		Casson	45,80	16h14	16h07	16h00			
102,90		rue de Taraud	45,80						
103,40		 rue de la Mairie - D 26	45,30						
103,50		 2 ralentisseurs	45,20						
103,60		Direction Grandchamp des Fontaines - D 26	45,10						
103,70		 ralentisseur	45,00						
103,80		Direction Héric - D 37	44,90						

104,20		entrée circuit - rue des Egréas	44,50	16h16	16h09	16h02			
104,40		rue des moulins	44,30						
105,50		1 er passage sur la ligne	43,20				16h18	16h11	16h04
106,70		Le Coudrais	42,00						
107,90		D37 - rue de la Recouvrance	40,80						
108,90		rue des Egréas	39,80						
109,40		rue des Moulins	39,30						
110,30		2 ème passage (fin 1er tour)	38,40						
115,10		Sprint intermédiaire (PC) - 3 ème passage (fin 2ème tour)	33,60						
119,90		4 ème passage (fin 3ème tour)	28,80						
124,70		5 ème passage (fin 4ème tour)	24,00						
129,50		6 ème passage (fin 5ème tour)	19,20						
134,30		7 ème passage (fin 6ème tour)	14,40						
139,10		8 ème passage (fin 7ème tour)	9,60						
143,90		9 ème passage (fin 8ème tour)	4,80						
148,70		Arrivée	0,00	17h23	17h12	17h03			



Dernier Kilomètre



 Sens de la course circuit final

 Dérivation Directeurs Sportifs



18 juin 2023
7° Tour d'ERDRE et GESVRES

148,7kms
en ligne:105,5km
final: 43,2 Km (4,8kmX9)

parcours en ligne
et circuit final



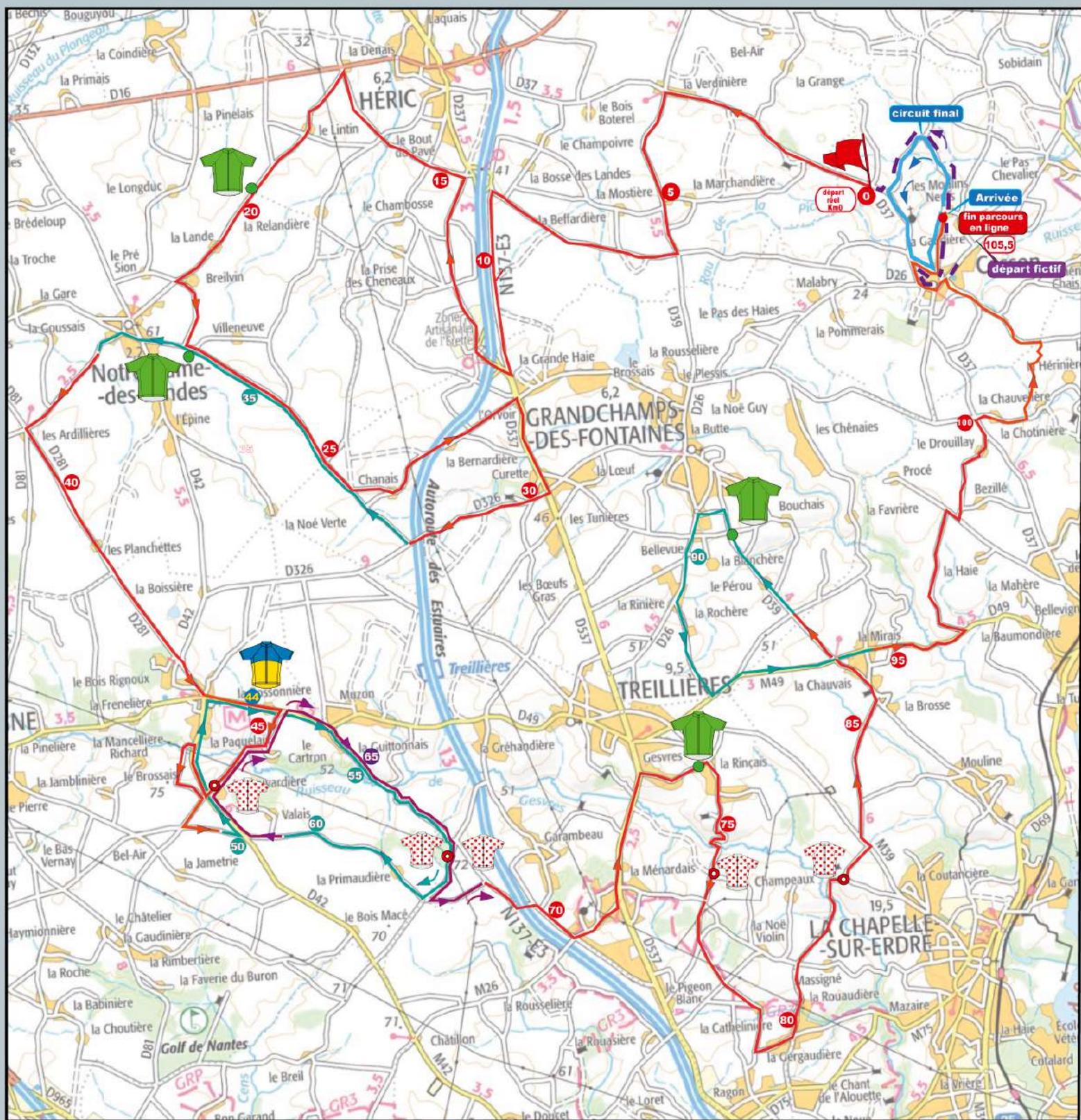
Sprint
Intermédiaire



Meilleur
Grimpeur



KM44



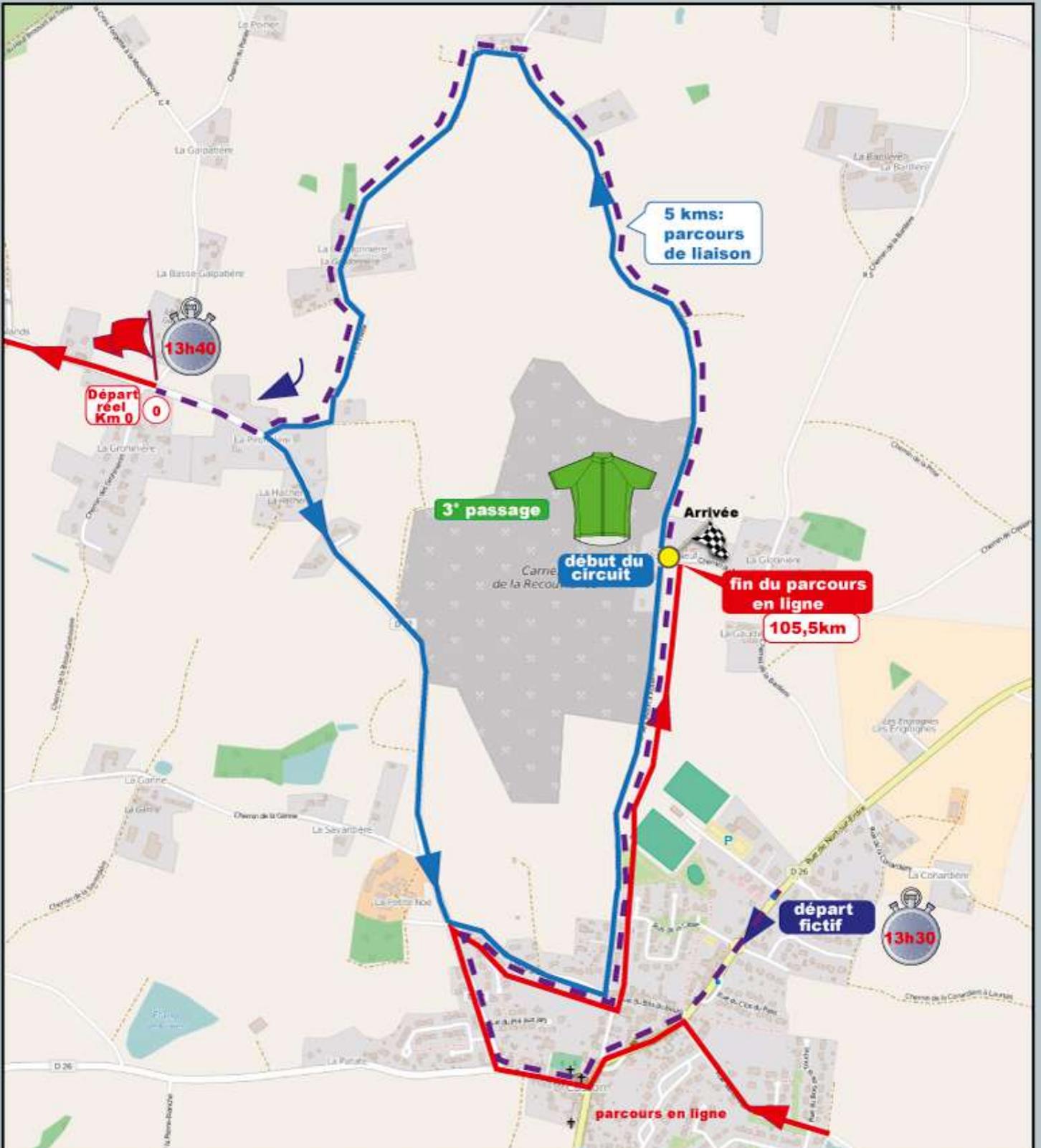
18 juin 2023
7° Tour d'ERDRE et GESVRES

148,7kms
en ligne:105,5km
final: 43,2 Km (4,8kmX9)

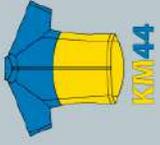
circuit final



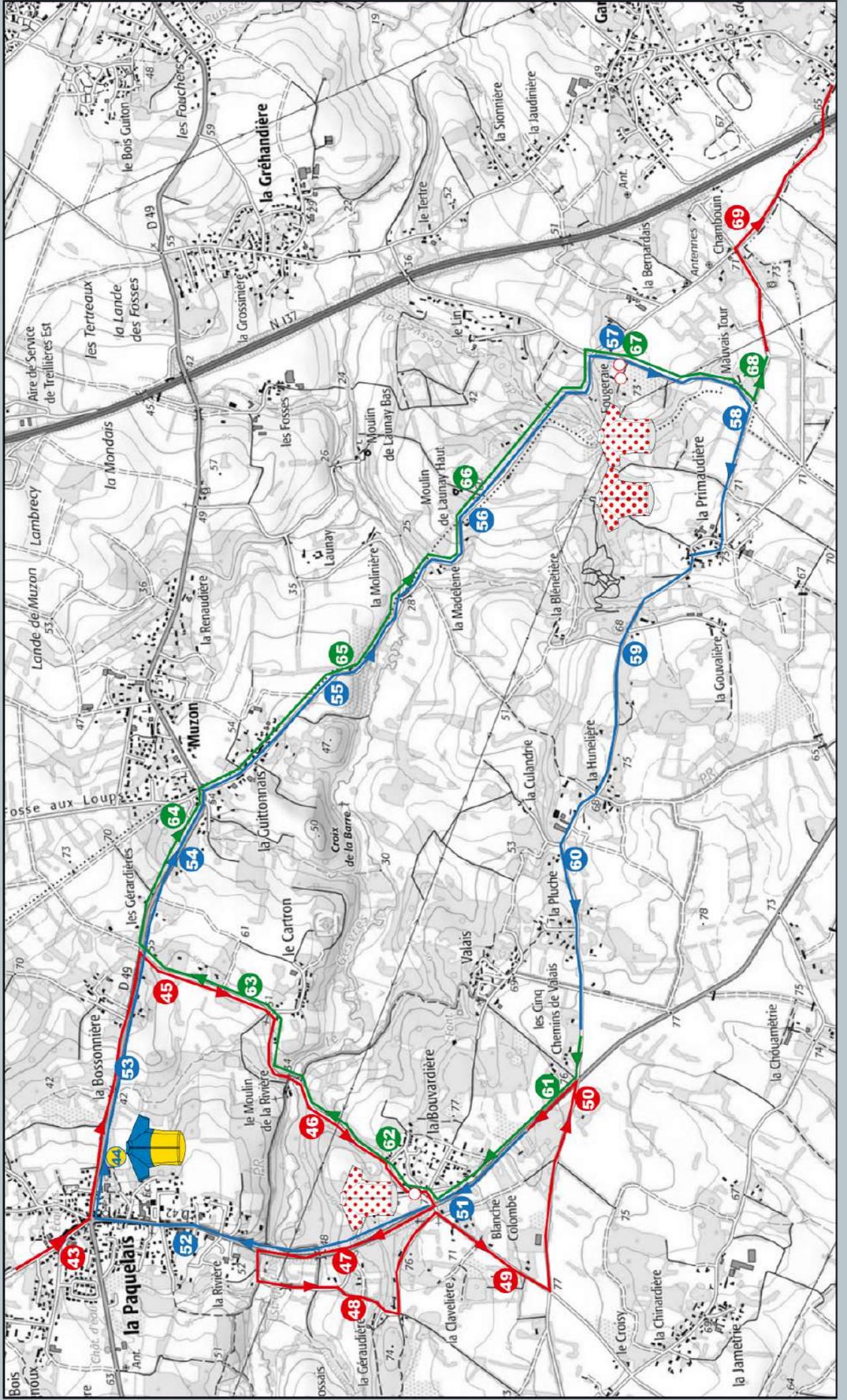
Sprint Intermédiaire



parcours en ligne zoom entre Km43 et Km69



Meilleur Grimpeur



nos partenaires au quotidien



sade



en partenariat avec l'association

CASSON

19 juin 2016

LE MOULIN NEUF

Tour d'ERDRE

2+3+10h

U.S. SAINT HERBLAIN CYCLISME

CASSON

17 juin 2018

3^e Tour d'Erdre et Gesvres 2-3-1 : 14h15
prix du Moulin Neuf cadets : 14h20

SAINT HERBLAIN CYCLISME

LE MOULIN NEUF
CASSON

CASSON

16 juin 2019

4^e Tour Erdre & Gesvres

2-3-1 14h30

Tour d'Erdre et Gesvres 2022

CASSON

19 juin 2022

14h00

Tour d'Erdre & Gesvres

139 kms

1-2-3-1 6^e édition

5^e Tour Erdre et Gesvres 2021

Tour d'Erdre & Gesvres

CASSON

20 juin 2021

14h00

5^e édition

134.2 KM

1-2-3-1

U.S.S.H

Union Sportive de Handball Cyclisme

Tour d'Erdre et Gesvres

Elite Nationale

CASSON

18 juin 2023

Elites - Open 1

U.S.S.H

Union Sportive de Handball Cyclisme